

COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

BULLETIN DE LIAISON

PRIX : 5 F

N° 21 - SEPTEMBRE 1984

Editorial

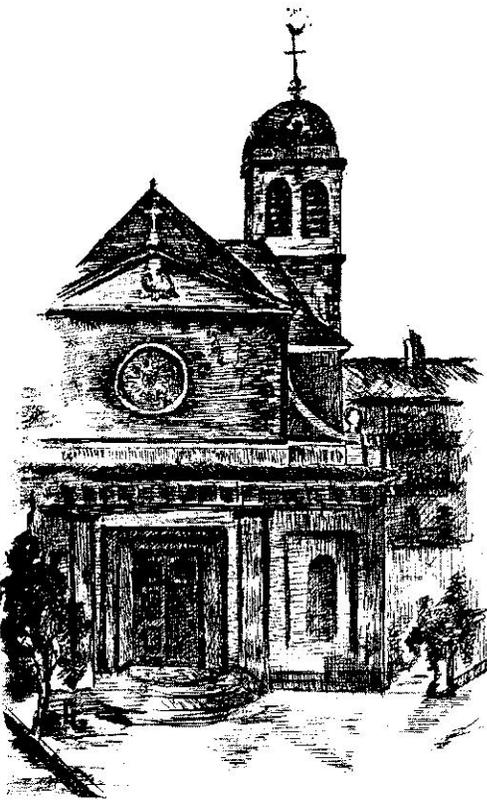
aux Grenoblois de mieux comprendre, aimer et protéger leur ville.

Un aménagement considérable va être entrepris autour de St-Laurent. La tenue sur les lieux, en 1986, du Congrès International d'Archéologie, en détermine le délai. Les fouilles, déjà si riches en enseignements, se poursuivent notamment aux abords de l'église. M. Taupin, architecte en chef des monuments historiques a préparé et soumis en commission un projet qui vise :

1) A organiser un circuit de visite des fouilles disposant des espaces accessoires nécessaires (billetterie, exposition de plans et dessins maquettes, vente de cartes postales et brochures, toilettes, etc.) et permettant la meilleure vision possible des vestiges présentés. L'entrée se fera sans doute par le clocher. Un circuit sera organisé pour les voitures des handicapés.

2) A présenter les abords en matérialisant de diverses manières le cloître disparu, l'ancienne chapelle St-Nicolas, la porte St-Laurent médiévale, etc.

3) A redonner à l'enclos qui entoure l'ancien prieuré (aujourd'hui une grille), l'aspect général qu'il présentait au début du XIX^e siècle, tel que diverses peintures nous en informent. Un mur de pierre avec une porte à fronton isolait l'ensemble religieux du quartier. Un tel mur, aujourd'hui, aurait aussi l'avantage de masquer le soubassement de pierre blanche ajouté à l'abside de St-Laurent au XIX^e siècle et qui détonne sur la mollesse qui constitue l'édifice ancien. Il ne faut pas, bien sûr, que ce mur soit trop haut, pour ne pas créer, de la rue, un horizon désagréablement bouché. Une solution raisonnable a été présentée sur place à la commission et à des représentants des habitants du quartier. Il faut reconnaître que tout échange rationnel a été impossible avec les dames qui constituaient la délégation. Leur attitude, en effet, défie la logique. Discutant entre elles pendant qu'on leur explique ce qui est proposé, elles partent en cris affreux et en bruyantes protestations quand on leur donne la parole, mais en se fondant sur leurs propres fantasmes et non sur les faits. Le mur de Berlin a ainsi été évoqué, ce qui est pour le moins excessif ! Ce mur peu élevé, en pierre, garni de plantes grimpantes, ne diminue en rien l'éclairage (à la différence des frondaisons de l'énorme marronnier qu'il faudrait



Le point de vue encore récemment soutenu à l'égard des maisons des quartiers anciens était un classement « objectif » (!), une notation sur des fiches passe-partout aboutissant à un coefficient qui avait des allures de guillotine. Traitant l'habitat dégradé des vieux quartiers avec les normes imposées pour la construction des H.L.M., on aboutissait à des destructions considérables, infiniment dommageable pour le tissu urbain ainsi déchiré. L'évolution générale de la réflexion sur ce sujet, due notamment à l'action persistante des associations — parmi lesquelles la nôtre revendique sa part — a modifié la façon de voir. On regrette aujourd'hui des démolitions qui auraient pu être évitées (quartier Très-Cloîtres, rue St-Laurent, etc.). Il faut, certes, rester vigilants, mais la concertation a bien pris sa place maintenant, à l'amont et non à l'aval. Je veux dire qu'il ne s'agit plus de donner sa bénédiction, ou de critiquer sans espoir d'être entendu, un projet déjà tout préparé par les services techniques de la ville, mais bien d'étudier en temps voulu les îlots concernés, d'analyser le bâti et son intérêt historique et architectural maison par maison, de prévoir, en cas de destruction, les délais nécessaires aux archéologues pour les fouilles, etc. Dans cette action, on ne saurait assez dire la valeur et le rôle des travaux effectués par le centre d'archéologie historique de l'Isère et tout particulièrement des études précises et claires autant que documentées, présentées par M. A. de Montjoye. Peu à peu l'histoire urbaine de Grenoble s'étoffe, se reconstitue et, lorsqu'elle pourra faire l'objet d'une publication d'ensemble accessible au public, permettra

Sortie de Mai 1984

LE TRIÈVES

Ce nom vient sans doute du latin « Trivium », trois chemins. Trivia était la déesse des carrefours. Il y a aussi trois routes, trois cols, par lesquels on parvient dans le Trièves, nous rappelle M. Germain.

Monestier-de-Clermont

Le bourg doit son existence et son nom à un monastère fondé par l'abbaye d'Oulx, en Piémont (on ne craignait pas de franchir les monts, à cette époque déjà !). Cette abbaye datant de 1064, Monestier doit dater de 1100, à peu près. Sa chapelle, placée sous le vocable de Pierre et Paul, devint vite église paroissiale, nos aïeux se sentant plus en sécurité près des moines. En 1282, Aynard de la Tour s'y fait enterrer. En 1340, Humbert II créa la Vicomté du Trièves au profit d'Aynard de Clermont, « capitaine général de son armée ». Cette vicomté comprenait : Monestier-de-Clermont, St-Paul-lez-Monestier, Avignonnet et Roissard. Les Chevaliers de St-Jean de Jérusalem, de la Commanderie de St-Maurice-en-Trièves, construisirent un hôpital (une grange leur fut donnée pour cela en 1349). L'hôpital fut édifié au lieu appelé aujourd'hui « Place de l'Hôpital ». Presque abandonné, l'antique prieuré fut rattaché à celui de Sinard. Dès 1561, on enseigna la religion protestante.

En 1611, Monestier devint une paroisse protestante indépendante. En 1682, Alexandre de Bardonenche,

vicomte du Trièves, abjura et la religion protestante disparut du Bas-Trièves. Le patron de l'église était saint Pierre. On avait conservé le chœur de l'église, surmonté d'une voûte d'arêtes, une nef couverte en anse de panier sur des pilastres à chapiteaux moulurés. Portail et fenêtres étaient en plein cintre. Le porche était couvert en voûte d'arêtes et supportait un clocher carré terminé par une pyramide, protégée d'une toiture d'ardoises. Un incendie la ravagea en 1710, un autre en 1713. Un autre incendie éclata en 1770. Le vitrail de l'Annonciation date donc d'après 1770 (1780 ?). En 1789, Monestier devint « Monestier Libre » ; la municipalité confisqua la chapelle du Vicomte de Trièves, qui se trouvait près de l'église. Un desservant revint en 1801 et rapporta une croix avec Christ en bois, provenant de St-André de Grenoble ; elle est l'œuvre de Hache. La population de Monestier atteignit 850 habitants en 1841. On agrandit l'église en construisant une deuxième nef (1845). Vers 1880, Germain Joubert donna l'horloge qui orne le clocher.

Mens

Mens a toujours été, et est encore, la capitale du Trièves. Mens vit le premier sanctuaire chrétien de notre région. Son nom dériverait du latin : mensio, ou mentio, étape, « endroit où l'on s'arrête ».

Terre delphinale, l'église appartenait à l'évêque de Die, sous le vocable de l'Assomption. L'Ordre des Templiers possédait une maison à Mens (fin XII^e) dont on parle encore, car l'Ordre y établit un hôpital.

En 1322, l'hôpital passa aux Chevaliers de Malte, et fut cédé à la paroisse de Mens en 1332. L'église est occupée par les protestants en 1561-1589. L'église primitive fut construite aux XII^e-XIII^e siècles. En 1644, elle devait posséder un chœur voûté en coquille, comme ceux du Trièves ; les murs latéraux pouvaient avoir des arcades en plein cintre ; la nef était couverte d'un plafond. Complètement refaite en 1778, le clocher est à droite du chœur et non plus à gauche ; c'est l'église actuelle. On a utilisé d'anciens matériaux, mais au XIX^e on a éventré les fenêtres pour éclairer l'église. On installa sur le mur sud extérieur un cadran solaire. En 1802, la municipalité fit réparer le sanctuaire, et les cloches ont resonné. L'abbé Morin, décoré de la Légion

d'Honneur, réussit à réconcilier catholiques et protestants (1830-1860). Le clocher, plus ancien, remonterait aux XII^e-XIII^e ; la pyramide en pierre ajourée serait plus récente : XV^e. Le chœur et la nef sont couverts en voûtes sur croisée d'ogives. Les arcs doubleaux s'appuient sur les piliers dont les chapiteaux sculptés, quoique mutilés, datent de la première église.

En 1826, le temple de Mens, acheté en 1821, fut inauguré. Il est construit avec les pierres du Poste de commandement de Lesdiguières. Les pierres des remparts ont servi à la construction des maisons. La halle, construite sous Louis-Philippe, subsiste encore, avec son admirable charpente, le marché s'y tient le samedi.

Mens démantelée s'agrandit donc. A la fin du Second Empire, elle n'avait pas d'égouts ; un ruisseau coulait au milieu des rues. Ce passé a disparu, et Mens a des rues couvertes, et de fraîches fontaines publiques.

Le Château de Montmeilleur, à 6 km, ayant appartenu aux gendres de Didier, la légende veut qu'il lui servît de refuge en 1816.

Clelles

L'église de Clelles est mentionnée en 1115 par le Pape Paul III qui en fait don à l'abbaye de St-Ruf, près de Valence (Sancta Maria de Claellis). En 1155, l'abbé de St-Ruf établit un prieuré à Clelles ; le prieur avait une dizaine de moines sous ses ordres. Il fit construire une église à la fin du XII^e ou début XIII^e siècle, qui, dans ses grandes lignes, est celle qui existe actuellement. En 1450, le prieur payera 4 florins de dime, ce qui laisse supposer une petite aisance chez ses paroissiens.

En 1510, une chapelle de la famille de Darne se trouvait à droite, en entrant près du chœur. A remarquer, sous le porche, une litre (comme nous l'avons vu à St-Didier d'Aoste), avec deux armoiries à droite. Cette litre, bande noire que les seigneurs avaient le droit de faire peindre, ornée de leurs armoiries, restait dans les églises, en l'honneur des morts de leurs familles.

Les guerres religieuses appauvrirent le village. Le seigneur de Clelles était protestant, ainsi que M. de Chichilianne, qui était le haut justicier. L'église fut réformée, adjointe à celle de Monestier-de-Clermont (1613-19), à celle de Mens (1619-20), mais avant et après elle eut ses pasteurs propres.

En 1644, l'évêque de Die fut reçu par le prieur Bergier, le curé Dumas, « il manquait un confessionnal ». En 1696, un confessionnal en sapin était en place ; il y avait un tableau de l'Assomption avec un cadre en noyer ornant l'autel. Il y avait une chapelle à droite en entrant (de St Joseph), l'autre près du chœur, à droite, remise à la confrérie de N.-D. du Rosaire. En 1712, Mgr de Cosnac, évêque de Die, ne vit plus la chapelle St-Joseph, détruite par un incendie. En 1769, on mit une cloche et le vitrail de l'Agnus Dei. En 1773, l'Ordre de St-Ruf fut sécularisé, et le prieuré de Clelles dépendit de l'évêque de Die. Sous le porche, tombe du curé réfractaire Ollagnier, ainsi que celle de son successeur : C. Cottaz-Codier (décédé en 1841). Clelles a un carillon de neuf cloches.

L'église de Clelles est la seule du Trièves construite au XII^e dont le chœur, la nef et l'entrée sont restés. Le clocher serait plus tardif (XV^e). On descend cinq marches pour entrer dans la permanence des formes romanes de type lombard, que l'on retrouve dans la voûte, les fenêtres, la nudité grandiose des murs, avec un sentiment de sincérité, et même d'austérité.

Deux hameaux à Clelles ; à Longefond, une église construite en 1723, dédiée à saint Antoine, ermite égyptien, et à saint Isidore, évêque de Séville au VII^e. Longefond abrita quelques familles protestantes ; le seigneur de Clelles était toujours protestant. La chapelle a été entretenue par eux, puis rendue « en bon état » au culte catholique.

Lalley (838 m)

Avant 1730, Lalley n'avait qu'une petite chapelle, car elle n'était qu'un hameau du mandement de St-Maurice. La paroisse de Clelles était aussi rattachée à St-Maurice. Plus tard, Lalley avait 110 familles tandis que St-Maurice n'en avait plus que 71 en 1720. La chapelle de Lalley fut agrandie (l'ancienne chapelle formait la sacristie de la première

église). Une cloche fut achetée en 1735. Passons sur les troubles de la Révolution et leurs suites pour les paroisses. En 1802, toutes les paroisses du Trièves firent partie du diocèse de Grenoble. Le clocher actuel de Lalley fut refait en 1831-38 sur les assises de l'ancien clocheton de la chapelle. Les réparations ont été nombreuses : le cimetière contigu à l'église fut transformé en jardin vers 1955. A l'extérieur, la « Croix de l'Incendie » rappelle la catastrophe du 8 novembre 1866, avec 52 maisons brûlées. La voûte s'effondra. L'abbé Liné releva l'église écroulée, en 1954, heureusement vide lorsqu'elle s'effondra.

L'église actuelle, transformée intérieurement selon les nouvelles règles de l'Art Sacré, en 1955, paraît plus moderne. Remarquer : les fonts baptismaux taillés dans une pierre, ancienne borne qui jalonnait la route nationale, renversée, et sculptée par Galliard, de La Tronche, une autre pierre se trouve à l'entrée de la cure, ayant été percée par erreur, mais certainement ancienne. La statue de la Vierge est un bois du XVIII^e siècle. Le Christ est dû aussi à Galliard.

(Querelle du clocher refait cette année ; le « cha-peau de berger écrasé », comme disait Giono, à bulbe, est remplacé par une flèche pointue...).

Voir l'ancienne Auberge où habita Giono, à droite de l'église, et devenue l'Hôtel-Restaurant de la Pergola. La seconde moitié de cette belle maison à toit typique du Trièves a une entrée sur cour : c'est là que Giono écrivit « Le Village », sur dessins d'Edith Berger, et « Un Roi sans divertissement », roman dont on tira un film, évocateur de tout le Trièves.

Le Mont Aiguille

(2097 m)

Nous le verrons plusieurs fois, sous différents aspects. Gravi pour la première fois, par ordre du Roi Charles VIII, en juin 1492 (jusque-là « le Mont Inaccessible ») par Dom Julien de Beaupré. Il y fit planter trois croix en l'honneur de la Sainte Trinité. Il y monta par des échelles et des cordes... et l'on trouva au sommet des traces de chamois et des lièvres. (Y célébrera-t-on son cinquième centenaire le 29 juin 1992 ?) En effet, comme le relatent pittoresquement « Les Affiches chez la Veuve Giroud au Palais » en 1774, Julien de Beaupré appela ce sommet « l'Aiguille-Fort ». L'huissier de justice, envoyé pour vérifier la vérité de cette découverte, n'osa jamais y monter par les échelles et les cordes... et le compte rendu se fit par les voix entre base et sommet.

Le 16 juin 1834, Jean Thiollier, curé, écrivit au Château de Ruthières, le procès-verbal de l'ascension de Jean Liotard, de Trézannes, 26 ans, qui ne savait pas écrire. Avec Antoine Bouffard, François, Maurice et Honoré Durand, trois jeunes gens de Gresse, il y eut une autre ascension en juillet 1849. Ils plantèrent une croix de fer au sommet. Ces croix résistent mal au vent ; les trois premières ont disparu, mais actuellement le Mont Aiguille n'est plus le Mont Inaccessible ; la voie est faite. Mais il garde son aspect de Forteresse isolée.

bien tailler), n'offusquera la vue ni de la rue ni des maisons situées vis-à-vis. La décision est maintenant au jugement des élus. J'ai proposé, pour évoquer la porte d'entrée de l'enclos, disparue, d'utiliser la porte de l'ancien Carmel, démontée et

entreposée à notre demande lors de la démolition de l'îlot de la Mutualité. Cette idée a été acceptée, sous réserve du résultat de l'étude technique.

R. BORNECQUE.

Nettoyage de la Poudrière

J'en avais pris l'engagement lors de notre Assemblée Générale de février. Parole tenue. La poudrière de Vauban, rue du Commandant-L'Herminier, a été débarrassée des arbres et arbustes qui prospéraient sur sa couverture et dont les racines commençaient à causer des dégâts dans la voûte en disloquant les pierres qui la constituent. La main-d'œuvre a été facile à trouver. Le Directeur du Génie, le Colonel Dallemagne, qui porte un vif intérêt aux fortifications, m'apporta le plus actif soutien et, grâce à lui, des officiers d'active et de réserve du Génie vinrent se joindre à nous pour former une équipe d'une quinzaine de personnes. Comme on pouvait s'y attendre, ce sont les formalités administratives qui causèrent quelques soucis. La poudrière appartient aux Domaines, c'est-à-dire à l'Etat. Deux mois à l'avance, j'ai donc adressé à la direction de ce service une lettre indiquant les motifs et la nature de notre intervention et sollicitant l'autorisation de la pratiquer. Un mois ayant passé et comme je ne voyais rien venir, j'ai téléphoné au service concerné, cours Jean-Jaurès. La surprise parut aussi grande que l'ignorance dans laquelle on était de ma lettre et on me renvoya à l'Hôtel des Impôts, avenue Rhin-et-Danube. Après bien des recherches vaines, c'est tout de même là qu'on put m'indiquer le nom de la personne qui, aux bureaux du cours Jean-Jaurès, devait s'occuper de mon affaire. Celle-ci enfin, jointe, me dit que ma lettre était à l'étude. Je lui fis observer que l'action envisagée était destinée à conserver le bien public et que j'imaginai mal qu'on pût me refuser une telle autorisation. Je me laissais même aller à parler du bruit que ne man-

querait pas de produire un éventuel refus ! On en convint à l'autre bout du fil et on m'assura que l'autorisation ne devait plus guère mettre qu'une quinzaine de jours à prendre corps. Ce délai ne fut cependant pas suffisant, et c'est par téléphone que j'obtins confirmation que la permission était accordée, deux jours avant l'intervention. La lettre arriva quarante-huit heures après.

En fait, vous pouvez, si vous le désirez, aller faire n'importe quoi sur la poudrière, car si, depuis quelques fenêtres, des voisins curieux vous observent, nul ne vient s'enquérir de vos droits à agir, en particulier personne du si proche Hôtel de Police. Nous voici donc à l'œuvre, ce samedi 2 avril, à 9 h, par un beau temps favorable. Malgré sa détérioration, la chape de ciment qui forme toit est, par endroit, assez lisse et sa pente forte. Aussi, de temps à autre, voyait-on un intervenant, courant après son équilibre, redescendre à grandes et rapides enjambées et sauter sur le sol pour éviter une glissade. Malgré ces quelques incidents, le travail avançait rapidement. Le bois coupé fut entassé au pied de l'édifice, et du désherbant introduit à travers des trous forés dans les souches, de façon à tuer les racines. L'opération se termina autour d'un pot dans les locaux du Génie, rue Servan. Ce travail a certainement été utile. Il n'est, bien sûr, qu'une mesure provisoire. L'herbe va vite repousser, les arbres à leur tour reviendront. Ce qui est indispensable, c'est de trouver un usage qui permette la restauration de cette poudrière. Nous nous y employons.

R. BORNECQUE.

Vie de l'Association

ADRESSE : Maison du Tourisme, rue de la République

COTISATION : 50 F - C.C.P. GRENOBLE 1320-25 N

PERMANENCES : Mardi 16 h à 18 h

PROJETS : Samedi 29 SEPTEMBRE : Châteaux du Touvet et du Carre.

Samedi 20 OCTOBRE : Château de Septème.

En NOVEMBRE : Une conférence à préciser.